**Plan de communication du Pôle Santé**

**Pôle Santé : <http://www.arfp.asso.fr/fr/apprivoiser-ma-douleur/>**

**Campagne de recrutement des médecins :**

* Pédiatre homéopathe uniciste,
* Sage-femme (formée si possible à l'hypnose, acupuncture ou haptonomie)
* Rhumatologue
* Cardiologue
* Généraliste
* Kiné
* ORL
* Orthopédiste
* Médecin en MPR (médecine physique et de réadaptation et médecine sportive) (lister les conseils de l’ordre)

- Inauguration du Pôle et colloque médical **le 13-10** sur la fibromyalgie

- **mailing courrier au mois de juin** auprès des 4300 professionnels de santé du Val de Marne,

- Tunnel de vente mis en place sur les réseaux sociaux

- Relance téléphonique

- liste médecins VIP

- **Partenariat avec d’autres associations :** ex. Fibromyalgie SOS en cours

Avec une première action concrète (constitution d’un groupe thérapeutique et de suivi dans le cadre d’un plan de traitement avec une psychologue)

- **Sponsoring** auprès des mutuelles et Cies d’assurance

- Imprimer Flyers du Pôle

- média : radio, journal

- Création de la page Facebook du Pôle Santé

- Site web du Pôle Santé en cours de réalisation

- Partenariat avec Filieris pour le recrutement des médecins

- Référencement auprès de l’ARS, de la CNAM, des centres AMETH (médecine du travail), des hôpitaux.

- un positionnement clair auprès du public et des professionnels : oncologie, orthopédie centre de réadaptation pour les enfants, les séniors, les sportifs 🡺 lien avec les associations

|  |
| --- |
| 1) Offrir à la population une plus grande disponibilité/réactivité de médecins (généralistes, psychiatres...)  et professions paramédicales (infirmiers, sages-femmes, kinés, pédiatres, orthoptistes, podologues, homéopathes... - en permettant aux médecins retraités d'assurer une continuité d'activité à un rythme plus adapté,  - et aux femmes médecins de travailler à mi-temps (surtout depuis la suppression  du "Secteur II") |
| 2) Créer un espace de coworking pour les médecins (principalement pour aider les jeunes médecins à s'installer),  et insuffler une nouvelle manière de collaborer entre les médecins et les thérapeutes. |

Continuons à travailler ensemble sans attendre et on arrête de parler de la crise, décider de continuer à vivre avec et de faire avec.

La reprise c’est maintenant

Rendez-vous Ice Braking hebdomadaire et chaque semaine on change de jour du lundi au vendredi

Ça commence vendredi à 10H

Démarrage des Wellness Days : programme sur 21 jours

En coordination de soins de support pour améliorer sa santé, prendre soin de soi, apprendre les bons gestes qui soulagent les douleurs, … calmer les angoisses,

Best of des solutions bien-être (2019)

Boostez votre santé en 650 questions Tome 2 (2019)

Mental illimité (2019)

Le patient d'abord, la maladie ensuite (2019)

Guide des thérapies quantiques (2019)

Best of des thérapies remarquables (2019)

La solution beauté détox (2019)

Happy pour toujours (2019)

Boostez votre santé en 650 questions Tome 3 (2019)

Traitements globaux de 50 maladies chroniques (2019)

Boostez votre santé en 650 questions (2019)

Best of des solutions minceur (2019)

Boostez votre santé en 650 questions Tome 1 (2019)

Best of des soins énergétiques (2019)

Agir ou subir (2018)

Améliorez votre qualité de vie au travail (2018)

Osez le bien-être (2012)

Programme d’accompagnement du stress post-traumatique et des deuils compliqués (voir protocole SPSU et EFT) shiatsu, réflexologie, huiles essentielles, fleurs de bach, brain gym, méditation et sophrologie séance enregistrée.

#### 6 CRITÈRES POUR GARANTIR LA QUALITÉ D’UN ORGANISME DE FORMATION

A compter du 1er janvier 2021, les organismes de formation devront détenir une certification pour les actions financées par les structures listées ci-dessus et la Caisse des dépôts et consignations. Les décrets d’application fixant le régime juridique de cette certification sont en attente de publication au Journal Officiel.

Cette obligation de certification s’appliquera le 1er janvier 2022 aux CFA existants au 06 septembre 2018 et aux établissements d’enseignement secondaire publics et privés associés à l’Etat ayant déclaré un CFA.

Le Décret Qualité – daté du 30 juin 2015 et entré en vigueur le 1er janvier 2017 – précise comment les financeurs de la formation doivent s’assurer de la capacité des organismes de formation à dispenser des actions de formation de qualité.

[**L’article R. 6316-1 du « Décret qualité »**](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000028689390&cidTexte=LEGITEXT000006072050)**fixe ainsi 6 critères cumulatifs :**

1. L’identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
2. L’adaptation des dispositifs d’accueil, de suivi pédagogique et d’évaluation aux publics de stagiaires ;
3. L’adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d’encadrement à l’offre de formation ;
4. La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations ;Les conditions d’information du public sur l’offre de formation, ses délais d’accès et les résultats obtenus ;
5. Les conditions d’information du public sur l’offre de formation, ses délais d’accès et les résultats obtenus ;
6. La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.